

Burundi/Déclaration de patrimoine : le nouveau Gouvernement sur la sellette

@rib News, 28/07/2020 COMMUNIQUE DE PRESSE N°014/OLUCOME/7/2020 PORTANT SUR UN RAPPEL AUX SERVITEURS BURUNDAIS A SE CONFORMER A LA LOI ANTI-CORRUPTION EN VIGUEUR A TRAVERS LA DECLARATION DE LEURS BIENS AU DEBUT ET A LA FIN DE LEURS FONCTIONS. « Les serviteurs burundais doivent joindre leurs paroles aux actes en déclarant leur patrimoine dans 15 jours de leur entrée en fonction, au début et à la fin de leurs fonctions. »

1. L'Observatoire de Lutte contre la corruption et les Malversations Economiques (OLUCOME) remercie le Gouvernement burundais d'avoir mis dans ses priorités la lutte contre la corruption et les malversations économiques. Dans la retraite gouvernementale qui vient d'avoir lieu à Bujumbura dans la province de Ngozi du 21 au 23 juillet 2020, la même priorité a été soutenue et recommandée comme une urgence. L'OLUCOME remercie également le Gouvernement d'avoir arrêté 19 policiers et 4 administratifs pour cause de corruption et autres infractions connexes. L'OLUCOME la justice juste pour les agents publics. Lire l'intégralité du Communiqué

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});